



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle*

Papeete, le 1^{er} février 2010
07h45

COMMUNIQUE n°1

Avis de mise en garde - Dépression tropicale Oli

La dépression tropicale Oli, située ce matin à 7h00, à 13,4 degrés sud et 163,5 degrés ouest, c'est à dire à 1000km à l'ouest nord-ouest de Bellinghausen et à 1500km au nord-ouest de Tahiti se déplace actuellement en direction sud-est en s'intensifiant. Elle entraîne des vents en rafales estimés à 100 km/h.

Selon la prévision actuelle, elle devrait passer entre les archipels de la Société et des Australes dans la nuit de mercredi à jeudi, occasionnant de fortes pluies, des rafales de vent et une houle pouvant dépasser 4 mètres.

Le Haut-Commissaire a donc activé le niveau de mise en garde (premier stade de l'alerte) pour ces deux archipels.

Une dépression tropicale produit des précipitations importantes, une forte houle avec une montée des eaux et des rafales de vent.

Dans ces conditions, la règle première est d'éviter d'être à l'extérieur et de prendre des mesures de sauvegarde.

Celles-ci consistent principalement à :

- se tenir informé en écoutant la radio (prévoir des piles de rechange) ou tout autre média ;
- disposer de provisions d'eau et d'aliments pour un à deux jours,
- protéger les toitures et les baies vitrées.

Tous les directeurs, chefs de service et d'entreprise doivent s'assurer que :

- le personnel prévu au plan particulier de sécurité de leur établissement peut être rapidement rassemblé, et qu'il connaît les consignes qu'il aurait à appliquer ;
- les issues des locaux dont ils ont la charge peuvent être rapidement verrouillées
- en fin de semaine notamment, ces issues sont hermétiquement closes.

Un prochain communiqué sera diffusé à 18 heures.

Contact médias

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

77 00 83 – 46 85 60